

# en piste

REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE  
NATIONAL CIRCUS ARTS ALLIANCE

## Mémoire sur les arts du cirque au Québec

Sommaire exécutif

Présenté au CALQ

14 janvier 2024

## Une richesse culturelle en péril

Le Québec, berceau d'un cirque mondialement reconnu, se distingue par ses compagnies innovantes, ses écoles de calibre international et son rayonnement artistique. Pourtant, ce secteur vibrant est en danger : les compagnies, les artistes et les institutions éducatives font face à un sous-financement chronique, à des infrastructures insuffisantes et à des politiques qui freinent leur développement. Le mémoire vise à mettre en lumière ces défis et à proposer des solutions concrètes pour assurer la survie et la prospérité des arts du cirque au Québec.

---

### État des lieux : un écosystème fragilisé

#### Précarité des artistes et techniciens :

- Les emplois dans le secteur ont augmenté de **7 % entre 2020 et 2024**, mais cette croissance est marquée par une hausse de **127 % des contrats occasionnels**, témoignant d'une instabilité persistante.
- Les artistes souhaitent consacrer **18,7 heures/semaine** à l'entraînement, mais ne peuvent en réaliser que **10,7 heures**, principalement à cause du manque de ressources financières et d'infrastructures adaptées.

#### Vulnérabilité économique accrue :

- La pandémie a causé une **chute de 40 % des revenus moyens** des compagnies entre 2019 et 2021. Bien que les revenus aient rebondi localement, ceux provenant de l'international restent **inférieurs de 80 %** au niveau de 2019.
- Le modèle d'affaires, reposant à **90 % sur des revenus d'exportation**, expose les compagnies à une dépendance excessive à des marchés volatils et ne répond plus aux réalités actuelles. Une **refonte de ce modèle** s'impose pour assurer leur résilience et leur pérennité.

#### Problèmes structurels des écoles de cirque :

- **60 % des étudiants proviennent de l'international**. L'effet combiné de la PL 96, de la loi 74 et l'exclusion des arts du cirque à la liste des professions prioritaires à l'IRCC limite l'accès des étudiants étrangers et des autres provinces canadiennes aux établissements de formation supérieure québécoises, menace la viabilité des établissements et prive le secteur d'une main d'œuvre en nombre et en qualité.
- **L'imprévisibilité induite par les mesures de réduction de l'immigration temporaire** met en péril la viabilité des établissements de formation supérieure en arts du cirque et compromet la compétitivité et la créativité des compagnies de cirque du pays.

## Un secteur culturel et économique grandement contributif :

- **11 % des revenus de billetterie** et **7,7 % de l'assistance totale** des arts de la scène au Québec proviennent du cirque, bien au-delà des **4,5 % de subventions** qui lui sont accordées.
  - Pour chaque **1 \$ investi dans la culture**, entre **0,70 \$ et 0,90 \$** sont générés dans d'autres secteurs économiques.
- 

## Recommandations principales

### 1. Renforcement du financement public au fonctionnement

- Soutenir le secteur des arts du cirque le temps que s'opère la diversification de son offre de services et qu'il repense son modèle d'affaires en allouant et pérennisant les sommes demandées en février 2024, soient **6 535 000\$**.
- Veiller à effectuer le **rattrapage historique** en assurant un juste financement du secteur.
- Porter les subventions allouées au cirque à **un niveau proportionnel à son poids économique** (10 % du total des subventions).

### 2. Soutien au rayonnement international

- Bonifier les programmes d'aide à l'exportation afin de soutenir la relance du cirque québécois sur ces marchés.
- Fournir des soutiens spécifiques aux tournées, en particulier pour les compagnies qui ont perdu jusqu'à **un tiers de leurs représentations internationales**.

### 3. Aménagements des mesures en matière d'immigration

- Solliciter auprès du MIFI et de l'IRCC l'ajoute à la liste des professions le secteur des arts du cirque
- Défendre auprès du MIFI et du MES l'importance de l'accessibilité des étudiants étrangers aux réseaux des établissements d'enseignement supérieur en art du cirque.
- Reconnaître le rôle unique des écoles supérieures d'art dans la diversité et le dynamisme culturel.

### 4. Amélioration des infrastructures

- Investir dans des lieux d'entraînement accessibles et sécurisés. **57 % des artistes** sondés estiment qu'un soutien financier est crucial pour rendre ces espaces accessibles.
- Contribuer de manière pérenne au financement de l'**entraînement libre et de la création** afin d'accroître l'accessibilité de nos lieux aux artistes de cirque.

- Favoriser des environnements qui soutiennent la création et l'innovation artistique.
- 

### **Impact attendu des investissements**

Un soutien accru et structuré permettrait de :

- Stimuler la création de nouvelles œuvres, aujourd'hui freinée par le manque de financement stable.
  - Garantir la viabilité à long terme des écoles et des compagnies, essentielles pour maintenir l'excellence et le rayonnement du cirque québécois.
  - Renforcer les capacités des responsables des lieux de cirque, confrontés à une conjoncture critique marquée par des défis économiques et structurels.
  - Garantir que nos diffuseurs cirque aient les moyens de programmer nos artistes et compagnies, tout en favorisant une véritable réciprocité internationale.
  - Réaliser le plein potentiel du cirque, en augmentant ses retombées économiques et sociales dans le tissu culturel québécois.
- 

### **Conclusion : un appel à l'action urgente**

Les arts du cirque, joyau de la culture québécoise, sont à un tournant critique. La pandémie a révélé la fragilité d'un secteur qui contribue pourtant de manière disproportionnée au rayonnement culturel et économique de la province. Les recommandations formulées ici offrent une feuille de route claire pour relever ces défis et garantir un avenir prospère au cirque québécois.